

## PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 3 septembre 2010

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Enquête de circulation : comprendre les déplacements en Bretagne

Une campagne d'enquête auprès des automobilistes sur les principaux axes routiers de la région Bretagne va être réalisée durant le mois de septembre à l'initiative de la DREAL. Les automobilistes seront arrêtés pour répondre à quelques questions très rapides sur les motifs de leur déplacement et sur l'itinéraire emprunté.

Les information recueillies permettront d'améliorer le service rendu aux usagers des transports dans notre région et d'anticiper sur l'évolution de leurs besoins en déplacements.

Sur plusieurs journées du mois de septembre, 16 postes d'enquête au total seront mis en place de 7h à 19h sur les axes routiers nationaux et départementaux dans les 4 départements bretons. La dernière enquête de circulation de niveau régional remonte à 2005.

La Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement (DREAL), avec l'appui de plusieurs partenaires, pilote l'organisation de cette enquête qui conduira à interroger les automobilistes en 45 secondes sur leur trajet : origine, destination, motif du déplacement, choix du mode de transport.

Bien sûr, l'organisation des postes d'enquête (localisation et dates) ne sera pas annoncée à l'avance pour éviter les modifications de comportement qui fausseraient les résultats. Elle peut générer une gêne temporaire à la circulation (formation de ralentissements). La DREAL tient donc à remercier par avance les usagers de leur compréhension et rappelle que leur participation est indispensable pour pouvoir déterminer les améliorations nécessaires, tant en termes d'infrastructures que d'organisation des transports, au bénéfice de leur confort et de leur sécurité.

Pour les automobilistes qui seront concernés, merci de votre patience et de votre prudence. Adaptez votre conduite aux circonstances, pour votre sécurité et celle des personnes qui seront présentes au niveau du poste d'enquête.

## Contacts presse:

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne – Mission Communication

Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie-Paule ARNOULD - 02.99.33.42.11